

Les essais cliniques « criminels » de Pfizer en Argentine : l'avocat Augusto German Roux témoigne



[Source : francesoir.fr]

Avocat argentin et participant aux essais cliniques de Pfizer en Argentine, Augusto German Roux nous raconte l'expérience « criminelle » qu'il a vécue suite à ses vaccinations, au troisième trimestre 2020. Un parcours du combattant pour déclarer les effets secondaires et accéder à son propre dossier médical.

Son premier contact avec l'équipe clinique a été conduit par téléphone. Après un rendez-vous avec quatre médecins à l'hôpital allemand, il signait un document d'une vingtaine de pages. Déjà, celui-ci paraissait incomplet, nous dit-il. Il se lance tout de même...

Dès la première injection, il rapportait une douleur au bras à la pharmacovigilance, bien que celle-ci ait cherché à l'en dissuader, lui expliquant qu'il y avait des possibilités que ce ne soit pas lié avec le vaccin. Mais c'est après la seconde dose, soit 19 jours après la première, qu'il y eut des effets importants : beaucoup de fièvre – jusqu'à 41, des urines sombres « comme du Coca », et une perte de connaissance. Finalement, il a été diagnostiqué avec une péricardite aiguë ; un médecin a validé le lien de cause à effet avec le vaccin. Par ailleurs, une prise de sang démontrait qu'il n'avait développé aucun anticorps...

Là, il s'engage dans une lutte avec les autorités sanitaires et politiques : « C'est criminel », nous assure-t-il après avoir enchaîné les mauvaises surprises.

Tout d'abord, son dossier médical fait état d'une positivité au Covid, alors qu'il affirme n'avoir procédé à aucun test positif. En second lieu, il est diagnostiqué comme ayant un problème mental, par un médecin qui ne l'a jamais vu et qui n'a pas la qualification requise pour faire une telle évaluation ; les autorités régulatrices argentines ont malgré tout confirmé ce diagnostic.

Ces découvertes l'ont poussé à saisir les pouvoirs politiques et à faire des demandes CADA (FOIA – Freedom of Information Act) sur les essais cliniques.

Là, il se rend compte que l'essai clinique Pfizer avait causé au moins un décès, qui ne se retrouvait pas dans les données remontées dans la publication dans le New England Journal of Medicine.

Lire aussi : « PfizerGate » ? Révélations sur des essais cliniques falsifiés par le triptyque Pfizer – Ventavia – FDA

Depuis, il n'a eu de cesse d'interroger les pouvoirs publics, dans l'optique de conduire un procès afin d'obtenir réparation. Ce faisant, il découvre plus tard que la responsabilité de la bonne conduite des essais cliniques argentins incombe au ministère de la Défense, et non pas au ministre de la Santé ; certaines informations étaient couvertes par le secret défense.

[Voir aussi, concernant France Soir :
Une sanction financière inédite menace l'existence de France Soir et de la presse libre]